

# Accueil institutionnel des fonctionnaires stagiaires lauréats de la session 2023

29 août 2023 Salle Emile FIDOLE







# Mot de bienvenue aux stagiaires

Mme la Rectrice de la région académique de Martinique Nathalie MONS



# Présentation du programme de l'après-midi

M. le DAFPEN

Franck DARTIAILH



#### Présentation du programme de l'après-midi

Présentation de l'année de stage

■ Présentation des services académiques

Rappel du calendrier de rentrée

TITRE DE LA PRÉSENTATION









# Présentation de l'année de stage

M. le Directeur académique adjoint des services de l'Education nationale Léonce BELFAN

### Points abordés :

- Les données académiques pour le premier degré
- Les attentes sur le plan pédagogique
- La nature de l'accompagnement
- L'évaluation de l'année de stage

TITRE DE LA PRÉSENTATION

#### **CADRE REGLEMENTAIRE**

- Note de service du 21 juin 2023 publiée au n°27 du BO du 06 juillet 2023 relative aux modalités d'évaluation de stage et titularisation des personnels enseignants et d'éducation de l'enseignement public.
- Arrêté du 4 février 2022 modifiant l'arrêté du 18 juin 2014 fixant les modalités de formation initiale de certains personnels enseignants et d'éducation de l'enseignement public stagiaire

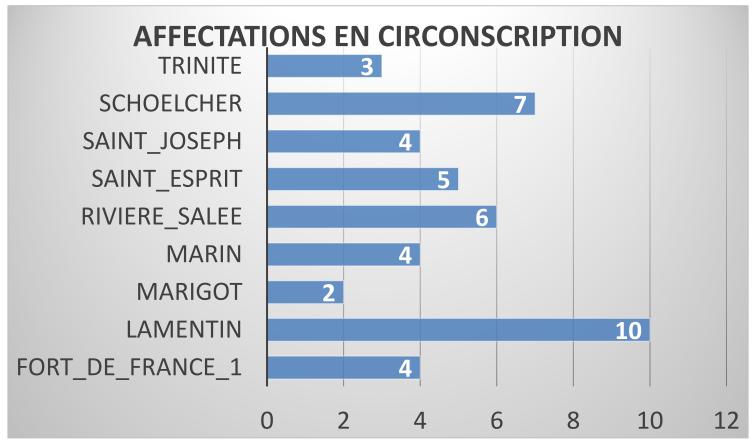
### **DONNEES ACADEMIQUES**

45 professeurs des écoles stagiaires

36 écoles berceaux

\$Ils sont affectés à proximité de leur domicile ou de l'INSPE.

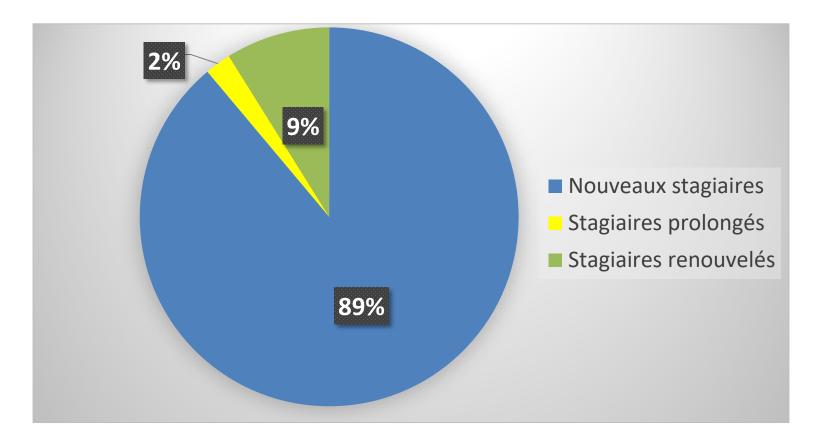
Les écoles accueillent en général un seul stagiaire sauf quatre écoles qui reçoivent plus d'un PES.



Les circonscriptions du Lamentin, de Schoelcher et de Rivière salée comptent le plus grand nombre de stagiaires.

Il n'y a aucun stagiaire affecté à la circonscription du Morne-Rouge.



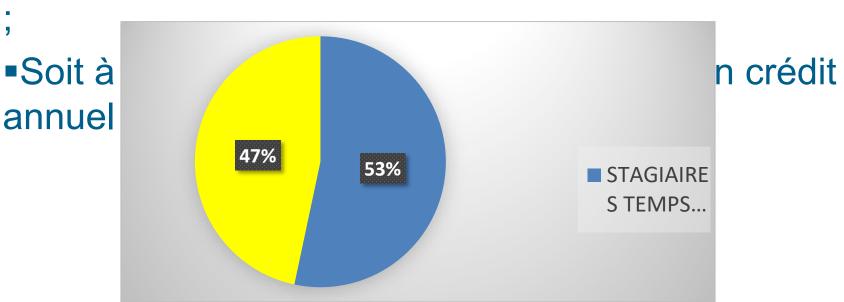


Une grande majorité de PES est issue du concours du CRPE 2023 soit 40 personnels concernés.



### Le stage en responsabilité est réalisé :

 Soit à mi-temps (dans une école et en institut national supérieur du professorat et de l'éducation)



Cette année nous avons une répartition quasi équitable de ces deux types de stagiaires.



## Les attentes pédagogiques

Les attendus se situent dans le cadre du référentiel de compétences des métiers du professorat et de l'éducation.

Il sera alors vérifié que les compétences exigées des enseignants stagiaires sont maîtrisées à un **niveau satisfaisant** pour exercer le métier de professeur.

# Les grandes lignes de l'accompagnement

L'accompagnement se fait dans le cadre d'un tutorat effectué par un formateur professeur des écoles titulaire du CAFIPEMF et en lien avec les circonscriptions.

Il prend principalement la forme de :

- Visites-conseil;
- Visites croisées (visite en binôme de formateurs ou plus).

Elles donnent lieu à la remise d'un **bulletin de visite**. Ce dernier retranscrit le compte rendu de la visite et formalise des objectifs de changement.

On compte 31 tuteurs répartis sur l'académie.



# Les grandes lignes de l'accompagnement

En cas de difficultés importantes observées et afin d'aider le stagiaire à les surmonter, on mobilisera entre autre :

- Les entretiens personnalisés du bilan à mi-parcours ;
- Les bulletins d'alerte. C'est un document qui a pour objet d'apporter des réponses à toutes difficultés sérieuses rencontrées par un fonctionnaire stagiaire. Elle permet la mise en œuvre de dispositifs supplémentaires pour personnaliser l'accompagnement.

### Evaluation de l'année

#### Les fonctionnaires stagiaires sont évalués par un jury académique qui

Pour les stagiaires effectuant leur **stage à temps complet** devant élèves il se fonde sur :

- le référentiel de compétences du 1er juillet 2013
   et
- l'avis de l'IEN après consultation du rapport du tuteur désigné. Le rapport retrace l'évolution de la pratique du stagiaire pendant l'année de stage et souligne la dynamique des progrès réalisés, dans le cadre fixé par le référentiel de compétences.

Pour les stagiaires effectuant leur **stage à mitemps** devant élèves et à mi-temps en formation, il se fonde sur :

- le référentiel de compétences du 1er juillet 2013 ;
- et
- l'avis de l'IEN après consultation du rapport du tuteur désigné
- et
- l'avis du directeur de l'Inspé. Cet avis s'appuie sur la validation du parcours de formation du stagiaire et prend en compte d'une part l'engagement dans la formation et d'autre part les compétences acquises par le stagiaire durant cette formation.



ámat un avia

TITRE DE LA PRÉSENTATION

JJ/MM/AAAA

### Evaluation de l'année

⇔Dans tous les cas, l'avis de l'IEN peut également résulter d'une inspection. Celle-ci est obligatoire dans le cas où le stagiaire accomplit une seconde année de stage.

Les stagiaires qui n'ont pas été jugés aptes à être titularisés à l'issue de la première année de stage et qui accomplissent une seconde année de stage bénéficient obligatoirement d'une inspection.

Le jury entend au cours **d'un entretien** tous les fonctionnaires stagiaires pour lesquels il envisage de ne pas proposer la titularisation.



# Présentation de l'année de stage

Mme la Directrice adjointe de l'EAFC, en charge de la pédagogie et de l'évaluation

Liliane LAGUERRE

# FORMATION DES FONCTIONNAIRES STAGIAIRES TEMPS PLEIN

ANNÉE 2023 - 2024

#### LES STAGIAIRES TEMPS PLEIN

25 ID 31 2D

II PLC 19 PLP I CPE

#### RAPPEL DU CADRE

- Arrêté du 4 février 2022 modifiant l'arrêté du 18 juin 2014 fixant les modalités de formation initiale de certains personnels enseignants et d'éducation de l'enseignement public stagiaires
- Circulaire du 13-7-2022 : Modalités d'organisation de l'année de stage Année scolaire 2022-2023

#### 3 INFORMATIONS CLÉS

- Accueil des stagiaires organisé par l'académie en lien avec l'INSPE pendant la semaine qui précède la rentrée
- Création d'un commission académique présidée par Madame la Rectrice
- Parcours de formation adapté pour chaque stagiaire temps plein défini par la commission académique, de 10 à 20 jours à l'exclusion de toute autre activité organisée sur le lieu d'affectation

# LA COMMISSION ACADÉMIQUE D'ADAPTATION DES PARCOURS

- La Rectrice ou son représentant
- Le Directeur de l'INSPE ou son représentant
- L'IA-DAASEN ou son représentant
- Le doyen des IA-IPR ou son représentant
- Le doyen des IEN ET-EG ou son représentant
- Le doyen des IEN ID ou son représentant
- L'ADAASEN ou son représentant
- Le DEAFC ou son représentant
- Le coordonnateur INSPE de l'EAFC
- La responsable du DIU2E au sein de l'INSPE

#### CE QUI A ÉTÉ ARRÊTÉ PAR LA COMMISSION ACADÉMIQUE – LE PARCOURS DE FORMATION

- Un parcours de formation adapté de 12 à 14 jours pour les temps plein
- Un catalogue de formation avec un tronc commun pour l'ensemble des stagiaires et une partie à la carte au choix de chacun
- Une collaboration Académie, INSPE et CANOPE pour la mise en œuvre des formations
- Pour les mi-temps, une inscription en DIU2E à l'INSPE
- Pour les stagiaires en renouvellement ou en prolongation selon le cas : un parcours terrain, une inscription au parcours M@gistère entrée dans le métier, une inscription en DIU2E ou en master

#### UN TRONC COMMUN POUR TOUS (INTER DEGRÉ)

## Nombre de jours à définir / Thématiques à valider

- Evaluation des élèves
- Gestion de crise et gestion de conflit
- **Journée académique** de l'innovation
- · Lutte contre le harcèlement
- PIX + EDU



#### 3 jours pour les master non MEEF

- Laïcité et valeurs de la République
- Elèves à besoin éducatif particulier
- Egalité hommesfemmes/filles-garçons

#### UN TRONC COMMUN PAR DEGRÉ (À VALIDER)

#### ID - 3 journées académiques

- Spécificités et enjeux de la maternelle
- Spécificités et enjeux de l'éducation prioritaire
- Les priorités de l'EPS : savoir nager, savoir rouler à vélo, les APQ
- Bien être à l'école

#### 2D – 3 journées disciplinaires

 A l'initiative des inspecteurs disciplinaires (3 X 6h)

### UNE OFFRE À LA CARTE (MODULE D'INDIVIDUALISATION) (À VALIDER)

Droits et devoirs du fonctionnaire (6h) Lire et comprendre dans sa discipline/au 1<sup>er</sup> degré (6h)

Séminaire EDD (12h)

Prise en main de M@gistère (6h)

Formations inscrites au PAF 2022-2023 (jusqu'à 3)

Séminaire de ludopédagogie (12h)

La différenciation pédagogique (6h)

La démarche de projet (6h)

La co-observation entre pairs – échanges de pratiques (6h)

Renforcement didactique en français

Renforcement didactique en mathématiques

#### RÉUNION D'INFORMATION

#### ID / 2D

- Mercredi 6 septembre 2024 (lieu à préciser)
- Présentation du catalogue de formation
- Présentation des modalités de constitution du parcours de formation adapté



# Présentation de l'année de stage

Doyens des corps d'inspection



# Présentation de l'année de stage

M. le Directeur de l'INSPE

Bertrand TROADEC





Rentrée des contractuels alternants et des fonctionnaires stagiaires
Année 2023-2024
Bertrand Troadec

# Développer des compétences professionnelles

- Arrêté du 1er juillet 2013 relatif au référentiel des compétences professionnelles des métiers du professorat et de l'éducation
- Réforme 2019 

   ⇒ deux publics différents sous contrat avec l'éducation nationale (hors AED):
  - En master MEEF ⇒ les contractuels alternants
  - Après le master ⇒ les fonctionnaires stagiaires

### **CONTRACTUELS ALTERNANTS**

## Référence

 Note de service du 15 mars 2021 relative au cadre de gestion concernant le recrutement et l'emploi de professeurs contractuels alternants inscrits en master MEEF

### Année de M2 MEEF

- Inscription à l'Inspé de la Martinique (dont CVEC)
- Contrat d'alternance et convention de stage
- Stage en responsabilité correspondant à 12 semaines sur 36 (= 1/3 temps)
- Accompagnement par un tutorat mixte
- Évaluation du stage non compensable et fondée sur les attendus de fin de formation
- Coordonnateurs des stages pour l'Inspé:
  - Master MEEF 1<sup>er</sup> degré: Joëlle Jougon
  - Master MEEF 2<sup>nd</sup> degré: Anne-Catherine Berry

# Rentrée des masters à l'Inspé

- 2<sup>ème</sup> année du master MEEF 1<sup>er</sup> degré
  - Lundi 4 septembre 2023, à 13h30, salle 700
- 2<sup>ème</sup> année du master MEEF 2<sup>nd</sup> degré
  - Mardi 5 septembre 2023, à 08h30, salle 134
- 2<sup>ème</sup> année du master MEEF encadrement éducatif
  - Jeudi 7 septembre 2023, à 11h00, salle 700
- Début des cours: lundi 11 septembre 2023

### **FONCTIONNAIRES STAGIAIRES**

# Références

- Arrêté du 4 février 2022 modifiant l'arrêté du 18 juin 2014 fixant les modalités de formation initiale de certains personnels enseignants et d'éducation de l'enseignement public stagiaires
- Circulaire du 13 juillet 2022 fixant les modalités d'organisation de l'année de stage des lauréats des concours de recrutement des personnels enseignants et d'éducation de l'enseignement public à compter de l'année scolaire 2022-2023

# (1) Temps plein

 1.1. Lauréats affectés à temps complet en école ou établissement public local d'enseignement

# Stagiaires concernés

- Lauréats titulaires d'un master MEEF;
- Lauréats d'un corps enseignant détachés dans un autre corps enseignant;
- Lauréats titulaires d'un autre master ou dispensés de la détention d'un master et justifiant d'une expérience significative d'enseignement ou dans des fonctions d'éducation.

# Commission académique

- Le parcours de formation adapté de chaque stagiaire dit TO est défini par une commission académique présidée par madame la rectrice d'académie ou son représentant.
- La rectrice d'académie fixe la composition de cette commission.
- Cette commission examine l'ensemble des situations au plus tard à la fin du mois de septembre.

### Parcours de formation

- Les T0 affectés à temps plein sont soumis à l'obligation réglementaire de service avec un crédit annuel obligatoire de 10 à 20 jours de formation adaptée à leurs besoins, défini par la commission académique.
- Ils n'ont pas vocation à s'inscrire dans un Inspé.
- Le crédit annuel de jours de formation est mis en œuvre, sous l'autorité de la rectrice, de manière concertée entre l'académie, via son école académique de la formation continue, et l'Inspé.

# (2) Mi-temps

 1.2. Lauréats affectés a mi-temps en école ou en établissement public local d'enseignement ou personnels détachés

# Stagiaires concernés

- Lauréats titulaires d'un autre master que le master MEEF;
- Lauréats de concours dispensés de la détention d'un master;
- Membres des autres corps de la fonction publique détachés dans un corps enseignant.

# Diplôme universitaire

- Les T0 affectés à mi-temps bénéficient d'un parcours de formation lié à l'alternance de 220 à 250 heures annuelles, qui prend la forme d'un diplôme universitaire (DU).
- Ce parcours comprend notamment :
  - Une formation didactique et pédagogique représentant au moins un tiers des heures de formation,

# Diplôme universitaire

- Une formation à la laïcité et aux valeurs de la République (arrêté du 16 juillet 2021),
- Une formation à la scolarisation des élèves à besoins éducatifs particuliers (arrêté du 25 novembre 2020),
- Une formation à l'égalité filles-garçons,
- Une formation au numérique participant à la certification au numérique (Pix+Edu).

# Inscription à l'Inspé

- Obligation d'inscription à l'Inspé, en DIU2E, pour tous les stagiaires affectés à mi-temps
- Exonération de la contribution à la vie étudiante et de campus ou CVEC (courrier de la DGESIP du 26 juillet 2022)
- Exonération des droits d'inscription et de la contribution à la médecine préventive (5,10€)

# Rentrée du DIU2E à l'Inspé

- DIU2E 1<sup>er</sup> degré (dits PDG)
  - Mercredi 6 septembre 2023, à 09h00, salle 700
- DIU2E 2<sup>nd</sup> degré (dits SDG)
  - Mercredi 6 septembre 2023, à 14h00, salle 700
- DIU2E CPE (dits EED)
  - Mercredi 6 septembre 2023, à 14h00, salle 700

Responsable du diplôme: Laurence Cabanel







# Présentation des services académiques

Mme la Secrétaire générale

Mialy VIALLET





# Présentation de la Direction des Personnels Enseignants

Mme la Directrice de la DPE,

Pascale FOULONGANI



# JOURNEE D'ACCUEIL DES FONCTIONNAIRES STAGIAIRES



RS 2023

#### Présentation de la direction des personnels



- L'accueil et la communication
  - La cellule d'accueil
  - Les messageries électroniques

#### Gestion de la carrière

- Gestion administrative et financière
- L'année de stage
- Evaluation, avancement d'échelon et de grade
- Les positions administratives
- L'évolution de carrière

#### La mobilité

- Le mouvement inter académique/départemental Focus 2<sup>nd</sup> degré
- Le mouvement intra académique Focus 1er degré



# Présentation de la direction des personnels

Organigramme

25 agents répartis sur 3 bureaux et une cellule d'accueil

• 1er degré : 2 400 enseignants

• **2<sup>nd</sup> degré** : **3 391** personnels enseignants, d'éducation et psychologue de l'éducation



# L'accueil et la communication

#### • La cellule d'accueil

Réception du public aux horaires d'ouverture du rectorat :

Jours	Matin	Après-midi
Lundi	8h30 - 12h00	14h30 - 16h30
Mardi	8h30 - 12h00	
Mercredi	8h30 - 12h00	
Jeudi	8h30 - 12h00	14h30 - 16h30
Vendredi	8h30 - 12h00	

Réception par les gestionnaires sur RDV.

BUREAU	GESTIONNAIRE	LETTRES	POSTE
DPEGIA	Rose BONTÉ	R-S-T	2891
DPEGIB	Patricia LAMARTINIERE	A-B-C	2877
DPEGIC	Patricia GUIOT	D-E-F-G-V	2670
DPEGID	Carole BOULAI	H-I-J-K-L-U-W-X-Y- Z	2872
DPEGIF	Johanna CASTER	M-N-O-P-Q	2576
	Nadiège LUCIATHE	Contractuels alternants- PES	2884
	Patricia ROLLIER	Remplacement TRD	2664



TITRE DE LA PRÉSENTATION JJ/MM/AAAA

57

# GESTIONNAIRES 2<sup>ND</sup> DEGRE PUBLIC

GESTIONNAIRE	CORPS	DISCIPLINES	POSTE
Jill BOUTRIN	AGREGES CERTIFIES CPE	MATHS HISTOIRE-GEOGRAPHIE	2565
Jessica SIPHON	AGREGES CERTIFIES	INGENIERIE DE FORMATION SES-STI – STMS TECHNOLOGIE ECO-GESTION ENSEIGNEMENT SUPERIEUR	2564
Cindy BATTERY	AGREGES CERTIFIES	PHILOSOPHIE- LETTRES- MUSIQUE- SVT ARTS-PLASTIQUES	2560
Jocelyne MATIME	AGREGES CERTIFIES PSY-EN	SCIENCES-PHYSIQUES- LANGUES	2656
Myrtha BEATRIX	PEPS- PLP- PEGC CERTIFIES	DOCUMENTATION- EPS- ECO-GESTION	2555
Marie-Amélie GAUTREAU	PLP	TOUTES DISCIPLINES (SAUF ECO- GESTION)	2994



TITRE DE LA PRÉSENTATION

#### Les messageries électroniques

## ➤ La messagerie académique

Tous les personnels de l'académie disposent d'une adresse de messagerie sous la forme prenom.nom@ac-martinique.fr

Votre identifiant de messagerie est composé de la première lettre de votre prénom suivi de votre nom de famille.

Exemple: Martin DUPONT aura comme identifiant mdupont.

Votre mot de passe par défaut est votre NUMEN en majuscules sauf si vous l'avez modifié.

Vous ne devez jamais communiquer votre NUMEN, ni votre mot de passe.

Guide d'aide en ligne à l'adresse :

http://www.ac-martinique.fr/cid122933/guide-de-la-messagerie-academique.html

## ➤ La messagerie I-Prof

- ✓ Accès direct à votre gestionnaire
- ✓ Outil de communication pour la transmission des circulaires académiques



# Gestion de la carrière

#### Gestion administrative et financière

- La prise en charge administrative et financière
  - fiche de renseignements
  - arrêté d'affectation
- changement situation individuelle de l'agent (mariage, PACS, naissance d'un enfant, divorce, changement d'adresse, de domiciliation bancaire, etc...).

#### L'année de stage

- Point sur les autorisations d'absence et les congés
- La validation de stage

#### Evaluation, avancement d'échelon et de grade

- Les rendez-vous de carrière (RDC) : au nombre de 3
  - pour le passage du 6<sup>ème</sup> au 7<sup>ème</sup> échelon
  - pour le passage du 8<sup>ème</sup> au 9<sup>ème</sup> échelon
  - pour le passage à la hors classe



#### Les positions administratives

- > Les congés
- > Le temps partiel
- > La disponibilité
- > Le détachement

#### L'évolution de carrière

Possibilités de changement de corps :

- > Le détachement
- Le concours interne



## La mobilité

# Le mouvement inter académique/ inter départemental

- Le mouvement inter départemental
  - Permet aux agents de changer de département, selon des critères qui reposent sur un barème national.
  - Pas d'obligation de participation pour les stagiaires.
  - Calendrier: novembre 2023.
- Le mouvement inter académique Focus 2<sup>nd</sup> degré
- Permet aux agents néo-titulaires d'obtenir une affectation dans une académie, aux autres agents de changer d'académie
  - Participation obligatoire
  - Principe : calibrage du mouvement détermination des capacités d'accueil
  - Modalités de participation
  - Calendrier: novembre 2023



#### Le mouvement intra académique

- Le mouvement intra académique du 2<sup>nd</sup> degré
- Le mouvement intra académique Focus 1er degré
  - Permet aux néo-titulaires d'obtenir un poste définitif
  - Participation obligatoire
  - Principe : il existe plusieurs types de postes, certains requièrent des titres particuliers ou font l'objet d'un recrutement particulier.
  - Modalités de participation
  - Calendrier: mars avril 2024



#### POUR L'ÉCOLE DE LA CONFIANCE

Pour une rentrée sereine,

Merci de votre attention!





# Rappel du calendrier de rentrée

M. le DAFPEN

Franck DARTIAILH

#### POUR L'ÉCOLE DE LA CONFIANCE

Contact : Nom et prénom adresse mél

site internet



